



Photos mensongères publiée par agence immobilière

Par **Sisy**, le **18/03/2021** à **10:09**

Bonjour,

Une agence immobilière a mis un appartement en vente dans la copropriété où j'ai acheté il y a 2 ans par leur biais. Une annonce est en ligne pour la vente de l'appartement d'un voisin avec la photo de ma terrasse lorsque j'ai acheté, ils ont utilisé cette photo qui ne correspond en aucun cas au bien vendu, ma terrasse étant carrelée ... Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer la procédure pour que non seulement ils enlèvent cette photo mais qu'ils fassent un démenti pour annonce mensongère, il n'est pas normal qu'ils puissent agir de la sorte.

Merci.

Cordialement.

Par **janus2fr**, le **19/03/2021** à **07:19**

[quote]

Ce n'est pas à vous d'agir pour ce motif, c'est au propriétaire du bien mis en vente. "Nul ne plaide par procureur".

[/quote]

Bonjour Yukiko,

[Sisy](#) subit bien un préjudice puisque c'est sa terrasse qui est en photo, elle a tout à fait le droit de demander le retrait de cette photo à minima...